

L'analyse posturale, un outil indispensable au diagnostic global

❑ Le principe anatomofonctionnel :

Le « système postural » est un système multi-sensoriel et multi-modalitaire qui intègre différentes informations codant la position du patient dans l'espace. Ces informations dites **entrées posturales** ont pour fonction de maintenir **la station érigée** et sa **stabilité** dans l'espace en position statique ou dynamique.

Le système tonique postural est composé des différents éléments suivants :

- **des exocapteurs** ce sont des récepteurs (rétine, épiderme) qui envoient des informations au SNC et qui permettent au patient de se situer dans l'espace
- **des propriocepteurs** localisés dans différentes zones du corps (comme par exemple les articulations) ils permettent au patient d'intégrer la position d'un membre par rapport à l'autre
- **les centres supérieurs** qui intègrent les informations de ces capteurs et élaborent une réponse appropriée à chaque situation statique ou dynamique
- **des effecteurs**, l'ensemble des muscles striés-squelettiques (en fait, seul le tonus musculaire est concerné).

❑ Les syndromes cliniques provenant de dysfonctionnements du système tonique postural

- les syndromes **algiques** : Ils concernent l'axe rachidien et le membre pelvien
- les syndromes **d'instabilité vraie** (excluant les syndromes vertigineux)
- les syndromes **cognitifs**.

□ La démarche pratique en posturologie

Etablir une analyse clinique et paraclinique rigoureuse du patient et pour cela :

- **porter le diagnostic d'un syndrome postural**, toujours fonctionnel
- **déterminer par divers tests cliniques** le ou les types de circuit fonctionnel mis en cause
- **faire une proposition thérapeutique pluridisciplinaire** visant à modifier (restaurer) l'efficacité du système postural en retrouvant une homéostasie fonctionnelle après exclusion d'une pathologie non fonctionnelle par le médecin, spécialiste et posturologue.

Le traitement fonctionnel

Après l'identification du syndrome il peut porter sur :

la sole plantaire par le podologue, l'orthopédiste, l'orthésiste formés en posturologie.

les yeux par l'ophtalmologiste

le système manducateur (dents par l'occlusodontiste, ventilation, langue avec l'aide de l'ortophoniste

le vestibule par l'ORL, avec l'aide du kinésithérapeute ou d'un orthoptiste spécialisé dans les maladies vestibulaires

le système ostéo-articulaire et locomoteur par le rhumatologue, le kinésithérapeute ou l'ostéopathe